

COMMUNE DE LA GARDE INSTALLATION CENTRALE DE PRODUCTION PHOTOVOLTAIQUE EHPAD LE MAS DES SENES



Coût prévisionnel : 114 972 € HT

PLAN DE FINANCEMENT AU 28/11/2023

Conformément au décret N° 2020-1129 du 15 septembre 2020 pris pour l'application de l'article L.1111-11 du code général des collectivités territoriales

FINANCEURS:

LE DÉPARTEMENT	50 831,07 €
GARDE	64 140,93 €